



**DOCUMENTS DE RENTREE
2021-2022**

Ecole

Courriel Accueil : stb.accueil@orange.fr

Courriel Direction : stb.ecole@orange.fr

*École Sainte Thérèse
7 quai Boissy d'Anglas
78380 Bougival
Tél : 01 30 78 16 80*

Informations Générales

Rentrée

Des modifications pourront être apportées en fonction des conditions sanitaires à respecter en septembre.

Jeudi 2 septembre

Elémentaires	CM2 : 8h30	CM1 : 8h40	CE2 : 8h50	CE1 : 9h	CP : 9h10
Maternelle	GS : 9h20	MS : 9h30	PS : 9h45		

Sorties

Elémentaires **16h25**

Maternelles **16h20**

Pas de garderie du matin ce jour, mais la cantine, la garderie du soir ainsi que l'étude seront assurées.

Attention les horaires de reprise de l'école pour les externes ont changé, retour 13h10 à l'école.

Réunions de rentrée

Mardi 7 septembre 18h : PS - MS - GS

Jeudi 9 septembre 18h : CP - CE1 - CE2

Jeudi 16 septembre 18h : CM1 - CM2

Photos (A noter aucun autre rappel ne sera fait)

Mardi 14 septembre photos individuelles + photos de classes + fratries école

Entrées et sorties de l'établissement

Les entrées et sorties de l'établissement se font pour tous par la porte latérale sous le pont. Selon que les enfants sont à l'école ou au collège, les horaires diffèrent, mais le règlement suivant s'applique à tous :

Les enfants devront rentrer dans l'enceinte de l'établissement sitôt leur arrivée.

- à 11h30 et 16h25 les enseignantes accompagneront les élèves à la grille principale, les parents ne pourront plus entrer dans l'établissement aux heures de sortie
- Les propriétaires de deux roues doivent entrer après avoir posé pieds à terre.
- Seuls les 2 roues non motorisés peuvent être garés à l'intérieur de l'établissement. Les vélos doivent toujours être attachés à l'aide d'un antivol.

Dans tous les cas, l'établissement ne pourra être tenu responsable d'un vol éventuel.

- A aucun moment, les chiens ne sont admis dans l'enceinte de l'établissement, qu'ils soient tenus en laisse ou pas, « gentils » ou non.
- La fluidité des entrées et sorties nécessite que l'espace devant le petit portail soit libéré et que nul n'y séjourne en y bavardant, enfants ou parents.

Cette fluidité est d'autant plus importante que la **dangerosité de la N13** n'est plus à prouver.

Les cours commencent à 8h30, chaque enfant doit être présent dans sa classe pour **8h25**. Le portail sera définitivement fermé à 8h30. **Les enfants devront alors être gardés par leurs parents jusqu'à 11h30.**

Le retard doit relever de l'exceptionnel, il perturbe la vie de classe, et sa mise en route. En outre il ne permet pas à l'enfant de débiter sereinement sa journée.

INFORMATION : Durant la première quinzaine du mois de septembre, seuls les parents de PS seront admis à entrer dans l'établissement. Ils pourront accompagner leur enfant jusqu'à la classe de PS et devront ressortir immédiatement après (sous réserve des conditions sanitaires à respecter).

Horaires

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi (pas de classe le mercredi)

Matin : de 8h30 à 11h30
Après-midi : de 13h10 à 16h20 (maternelle)
De 13h10 à 16h25 (élémentaire)

Horaires de l'Etude dirigée (du CP au CM2)

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 16h45 à 17h45

Horaires de la garderie (pour les Maternelles)

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 7h45 à 8h10 et de 16h45 à 18h30



Les veilles de vacances étude et garderie se termineront à 17h30.

Le goûter pour les enfants restant à l'étude et à la garderie est à fournir par les parents.

La garderie pour les élèves de maternelle a lieu de 16h45 à 18h30.

Du CP au CM2 les élèves inscrits ne peuvent pas sortir de l'étude ou être récupérés avant 17h45.

Les sorties après 16h30 s'organisent selon les horaires suivants :

17h15 : maternelle

17h45 : maternelle et primaire

18h15 : maternelle et primaire

Les élèves du CP au CM2 doivent obligatoirement être inscrits à l'étude jusqu'à 17h45 : ils ne sont pas admis à la garderie des maternelles exceptions faites des élèves qui ont des activités périscolaires dans ces horaires.

ATTENTION : les élèves participant à des activités du soir dans l'école peuvent être inscrits au forfait garderie avant/après activité qui vous sera proposé dans un autre questionnaire. **MERCI DE NE PAS FAIRE D'INSCRIPTIONS DOUBLONS !**



Pour la cantine, les études et la garderie, aucun changement ne sera accepté après le 10 septembre (sauf modification d'organisation familiale justifiée). Après cette date, la facturation sera effective pour le trimestre.

Absences et retards

Toute absence ou retard doit être signalé **avant 10h00** :

- au **01 30 78 16 80** (accueil/secrétariat)
- par mail : stb.accueil@orange.fr
- dans le cahier de liaison dès le retour de l'enfant.

APC (Activité Pédagogique Complémentaire)

L'APC est un temps privilégié de travail pour vos enfants avec leurs enseignantes, qui se fera en petit groupe.

Le but de l'APC est d'apporter une remédiation ponctuelle à vos enfants sur une notion dans laquelle ils rencontreraient quelques difficultés passagères

Nous vous demandons de signer l'autorisation parentale annuelle dans le cahier de correspondance.

L'APC se fait sur le temps du midi deux fois par semaine le mardi et le jeudi.

Attention cas particulier pour le mois de Septembre :

Tous les enfants de la CP au CM2 passeront en APC, par petit groupe, afin de procéder à des évaluations diagnostiques de rentrée. Ces évaluations ont pour but de prendre une photo à un instant « T » des acquis de vos enfants.

Rappel du règlement financier

Les enfants sont inscrits à la cantine, à la garderie ou à l'étude, à l'année, selon un choix exprimé d'un nombre de jours hebdomadaires. Le tarif est forfaitaire. Tout changement sur le nombre de jours ne pourra survenir, au-delà du 7 septembre, qu'au 1^{er} janvier et au 1^{er} avril. **Les changements ne seront pas autorisés en dehors de ces dates, sauf cas exceptionnels.**

- Dans le cadre d'un voyage de plusieurs jours, la déduction du coût des repas non pris sera incluse forfaitairement dans le coût annoncé du voyage.
- En aucun cas des absences pour des raisons religieuses, pour départ en vacances anticipé ou retour de vacances décalé ne peuvent donner lieu à remboursement de ces prestations.

Pastorale

Notre établissement, catholique, a construit son projet en s'appuyant sur le message évangélique. Des enfants, issus de familles vivant une autre religion y trouvent parfaitement leur place.

Cependant le service rendu aux familles à travers le restaurant scolaire ne saurait être bouleversé du fait de règles de vie adoptées par tel ou tel.

De même le calendrier de l'Education Nationale précise les jours scolarisés et les jours fériés ou de congés. Nulle autre fête ne peut justifier l'absence non autorisée d'un élève.

Un principe prévaudra toujours : le souci de s'informer mutuellement et de communiquer.

Assurance

Notre établissement a souscrit auprès de Fides Assurances une assurance comprenant la garantie « Individuelle Accident », qui couvre votre enfant pour toutes ses activités, tant dans le cadre scolaire qu'en dehors, tant dans le temps scolaire que pendant les week-ends et les vacances.

En ce qui concerne **la responsabilité civile, il vous appartient dans le cadre d'un contrat « Responsabilité Chef de Famille » de faire le nécessaire si ce n'est déjà fait.**

Vêtements

Marquer les vêtements...

Aux vacances de Noël, de Pâques et d'été, les stocks de vêtements oubliés ou abandonnés par leurs propriétaires seront remis automatiquement à une association caritative.

Nous vous demandons donc :

- De marquer du nom de votre enfant tout ce qui peut être « enlevé ou oublié » : tenues de sport, pulls, cache-cous, blousons, sacs et chaussures de sport...

Les écharpes et foulards sont interdits. Vous avez la possibilité pendant les périodes hivernales d'opter pour un cache-cou.

Droit à l'image

A l'occasion de différentes manifestations de la vie de l'établissement (photos des classes, photos individuelles, fêtes, sorties, voyages...), votre enfant pourra être photographié ou filmé.

Grâce au formulaire rempli en ligne avant la rentrée, chaque parent devra nous faire savoir s'il autorise ou non l'établissement à diffuser des images présentant son enfant, dans le cadre des actions de communication (plaquette, revue, site Internet) ou des actions pédagogiques (CD rom ou dossier pédagogique).

Cahier de correspondance et internet

Tout au long de l'année scolaire, des informations vous seront régulièrement adressées par mail. Merci à chaque famille de nous communiquer une adresse mail **qui sera consultée quotidiennement.**

Notre cahier de liaison est toujours un moyen de communication entre la famille et l'école, il devra donc être **consulté et signé régulièrement.**

Si vous avez un mot ou une réponse à une circulaire à nous transmettre, veuillez demander à votre enfant de le présenter à l'enseignante ou le remettre à l'enseignante présente au portail pour les maternelles.

Vacances scolaires

Rappel : quel que soit l'âge de votre enfant, aucun congé ne peut être pris en dehors des vacances scolaires.

Attention en raison de la modification du calendrier scolaire quelques samedis seront travaillés pendant l'année (voir le cahier de correspondance)

Toussaint :

Vendredi 22 octobre 2021 après la classe

Reprise des cours : lundi 8 novembre 2021 au matin

Noël :

Jeudi 16 décembre 2021 après la classe (**Journée pédagogique le vendredi 17 : établissement fermé**)

Reprise des cours : lundi 3 janvier 2022 au matin

Hiver :

Vendredi 18 février 2022 après la classe

Reprise des cours : lundi 7 mars 2022 au matin

Printemps :

Vendredi 22 avril 2022 après la classe

Reprise des cours : lundi 9 mai 2022 au matin

Ascension :

Mardi 24 mai 2022 après la classe

Reprise des cours : lundi 30 mai 2022 au matin

Pentecôte :

Vendredi 3 juin 2022 après la classe

Reprise des cours : mardi 7 juin 2022 au matin

Eté : vendredi 1er juillet 2022 après la classe

Activités périscolaires

L'inscription aux ateliers se fait en ligne via le site internet avant le **6 septembre dernier** délai. Un forfait de 40€/an sera demandé pour la garderie avant/après activité par jour à l'exception des ateliers sur la pause méridienne.



**Les ateliers auront lieu à partir du 13 septembre au 17 juin 2022.
(Sauf le golf et programmation informatique)**

**Tous les tarifs sont annuels. Aucun atelier n'aura lieu s'il y a moins de 5 enfants inscrits.
Toute inscription est définitive et restera facturée.**

Arts créatifs

jeudi 12h à 13h

Arts créatifs : partage et plaisir. Dessin, peinture, encre, mosaïque, poterie, collage, création d'objets...
Apprendre en s'amusant

L'un des premiers bénéfices des loisirs arts créatifs pour les enfants est qu'ils leur permettent, par le biais du jeu, d'acquérir de nouvelles connaissances.



Développer l'imagination et la communication

Au travers de choix simples comme les couleurs, les formes, les supports ou les matières qu'il va utiliser, l'enfant affirme ses propres choix, ses goûts et ses envies. En utilisant la créativité, il va ainsi pouvoir laisser son imagination s'exprimer et découvrir une nouvelle façon d'extérioriser ses émotions et ses sentiments.



Améliorer la motricité fine

Toutes les activités manuelles aideront les enfants à aiguiser leur concentration. Ils leur permettront aussi de développer leur motricité fine, en les aidant à mieux coordonner leurs gestes avec leurs idées. Ce qui leur permettra aussi de gagner en dextérité et en autonomie



L'initiation à l'art

Les loisirs créatifs présentent une dimension artistique à part entière. Ainsi, en proposant à votre petit artiste en herbe de s'essayer au dessin, à la peinture, au moulage ou à toute autre activité créative, vous lui ouvrez les portes de l'art en général et l'aider à développer sa propre sensibilité artistique.

Les élèves seront regroupés par trimestre et par niveau :

5 élèves minimum, 12 maximum

Tarif : 418 € + 30 € de fournitures



Arts plastiques

jeudi 16h45 à 17h45 du CE2 au CM2

Un atelier d'arts plastiques est proposé aux élèves du cycle 2 et 3 (CE2/CM1/CM2) de l'école le jeudi de 16h30 à 18h. Au cours de séances, les élèves seront invités à expérimenter différentes techniques, allant du fusain à la photographie numérique.

6 élèves minimum, 12 maximum.

Tarif : 429 + 40€ de fournitures



Anglais

lundi – jeudi maternelle de 16h40 à 17h10

lundi CP-CE1-CE2 jeudi CM1-CM2 de 17h10 à 18h10

CapEnglish



Pour la rentrée, **Cap'English** vous propose l'apprentissage de l'anglais de façon ludique pour les enfants directement à l'école et sur le temps périscolaire. Cet atelier hebdomadaire, en petit groupe, vient en complément du programme scolaire enseigné pendant l'année.

Les programmes pédagogiques sont adaptés au niveau de chaque enfant pour un apprentissage de l'anglais de manière ludique avec des supports variés (actions games, comptines, activités manuelles, etc...).

Un suivi régulier est réalisé tout au long de l'année au sein de l'école de votre enfant. L'atelier s'adresse aussi bien aux enfants ayant déjà pratiqué l'anglais qu'à ceux qui n'en auraient jamais fait.

Tarif :

Maternelle 165€

CP CE1 CE2 CM1 CM2 330€

Mon atelier s'appelle "**La force de la voix**".

La chorale, c'est tout d'abord le plaisir de chanter ensemble. Mais elle incite les élèves à respecter la musique et les nuances. C'est une école de maîtrise individuelle et collective.

En chantant à plusieurs voix en harmonie, les élèves doivent apprendre à s'écouter mais aussi à écouter les autres.

Le cours est constitué en plusieurs étapes: Exercices de respirations, technique Vocale, prononciation, rythmique et chant Gospel traditionnel, contemporain et moderne Jazz.

Je propose une belle expérience du chant chorale, qui est aussi l'occasion de réaliser de belles choses et j'offre à chaque élève l'opportunité de progresser à son rythme afin de bien chanter et parler pour s'épanouir.



Mon Objectif :

- **Faire découvrir et aimer le chant** en général et le gospel en particulier, qui, on le rappelle est un chant d'espoir.
- **Apprendre à chanter en groupe**
- **Apprendre à avoir confiance en soi**
- **Apprendre à s'entraider**
- **Apprendre à utiliser le chant comme un anti-stress**

Ma philosophie:

Chanter avec plaisir que ce soit en français ou en anglais:

Le plaisir de se découvrir des valeurs, des talents.

Le plaisir d'être avec les autres et le plaisir de se sentir aimé et utile.

Le plaisir de chanter pour défendre une cause.

Tarif : 80€ (2 cours d'essai)

Echecs

Vendredi

16h40 à 17h40 CP- CE1- CE2

17h40-18h40 CM1- CM2

Le jeu d'échecs véhicule nombre de valeurs positives. En plus d'offrir, après les heures de classe, un espace récréatif de jeu, il constitue, à lui tout seul, **une véritable école de la réflexion**, que l'enfant pourra investir. Il a ainsi été prouvé que la pratique du jeu d'échecs facilitait l'apprentissage scolaire, en initiant l'enfant à la concentration, et en améliorant sa mémoire (cf. <http://www.michelnor.org/WordPress/edc/2008/09/les-echecs-et-lecole>). D'une manière générale, son approche ludique permet de stimuler la créativité et participe au développement psychologique et intellectuel.

Chaque séance hebdomadaire est consacrée, d'une part, à **un cours « théorique »** puis à un **temps de jeu** où les notions récemment apprises peuvent être mises en pratique : les élèves jouant entre eux, et, avec l'animateur, qui est alors là pour les conseiller et les faire progresser. Nous passerons des thèmes les plus élémentaires (première prise de contact avec les pièces, apprentissage des déplacements, maîtrise des règles élémentaires ...) à des notions plus complexes de la stratégie.

(20 enfants maxi)

Pour information, on pourrait définir trois « profils » :

Les « néophytes » – élèves ignorant tout du jeu

Les « initiés » - élèves connaissant la marche des pièces

Les « éclairés » - élèves connaissant la marche des pièces ET au moins 2 des 3 coups spéciaux (à savoir, le ROQUE, la PROMOTION et la PRISE EN PASSANT)



Tarif : 120 €

Eveil musical	Lundi 12h15-13h MS-GS	Mardi 12h15- 13h GS-CP
----------------------	------------------------------	-------------------------------

Premier contact avec la musique, le cours d'éveil musical animé par un professeur du **conservatoire de Bougival** s'adresse aux enfants à partir de quatre ans.

D'une durée d'une heure en petit groupe (8 enfants du même âge par groupe), le cours va sensibiliser les enfants à l'univers musical de façon générale, mais également il va les préparer à l'apprentissage potentiel d'un instrument, en leur transmettant les notions de base de solfège, de rythme, en insistant sur le développement de l'écoute.



Le cursus se déroule sur 4 années, la troisième année faisant office d'année « charnière » : à l'issue de cette 3ème année, les enfants pourront décider de poursuivre la musique par l'apprentissage d'un instrument au conservatoire, ou de continuer par une quatrième et dernière année d'éveil préparant au chant-choral.

Les 6 grands axes du cours sont les suivants :

- Découverte des instruments de l'orchestre (mais au fait : qu'est-ce qu'un orchestre ?) :

Les enfants seront amenés à apprendre, tout au long des trois années, à reconnaître par quelques jeux toutes les grandes familles d'instruments de l'orchestre, autant par leurs aspects visuels que par leurs caractéristiques sonores.

Cela fait ainsi office d'initiation et de préparation en prévision des découvertes d'instruments régulièrement organisées avec les professeurs d'instruments du conservatoire.

- **Apprentissage de l'écoute et de la mémoire auditive :**
Les enfants apprendront à savoir écouter (en se concentrant) un extrait d'Opéra, de Concerto et à mettre une émotion sur leur ressenti en laissant libre court à leur imaginaire. Ils seront ensuite capables de reconnaître une hauteur, un instrument, un mode (majeur/mineur), une nuance (forte, piano).
- **Culture musicale :** Qu'est-ce qu'un compositeur ? Un opéra ? Un concerto ? Plusieurs pièces majeures du répertoire seront racontées aux enfants : La Flûte Enchantée, L'Enfant et les Sortilèges, l'Apprenti Sorcier...
- **Savoir se déplacer en rythme sur la musique :** Grâce à quelques jeux ludiques (chaises musicales, rondes), les enfants apprennent à se mouvoir dans l'espace et à ressentir la musique par le corps.
Cela les prépare à l'utilisation future d'un instrument, et au travail du rythme.
- **Initiation au solfège :**
L'apprentissage de la clé de sol et des rythmes basiques (noire, blanche, croche...), l'initiation à la clé de fa et aux tonalités (majeures/mineures) et la découverte des nuances et des partitions offrent une base théorique aux enfants avant la poursuite éventuelle des cours de solfège au conservatoire.

- Chant : Premier instrument auquel l'enfant a directement accès, le chant conclue les séances et permet de faire un lien direct entre toutes les activités du cours et le ressenti direct de l'enfant : des chants avec des notes explicitement chantées (ex : do, ré, mi la perdrix) permettent la mise en place d'une échelle son / note pour l'enfant.

Des cours publics et le gala de fin d'année permettent aux parents de partager les connaissances et l'évolution de leurs enfants.

Tarif 396€ + 60€ d'adhésion au conservatoire

Golf	lundi ou vendredi	16h45 à 18h MS au CM2
-------------	--------------------------	------------------------------

PLAYER'S GOLF ACADEMY en partenariat avec l'École Sainte-Thérèse de BOUGIVAL vous présente son école de Golf.

Ouverte à tous les enfants de l'école primaire et maternelle sur le temps périscolaire, nous proposons deux programmes pédagogiques :

- Pour les 4 à 6 ans, l'éveil au golf
- Pour les 6 à 10 ans, un programme pédagogique ludique et adapté afin d'amener le joueur à obtenir son premier index ou d'améliorer ce dernier.



Le matériel sera fourni sur toutes les séances.

- L'organisation :
 - Prise en charge des enfants à la sortie de l'Ecole à 16h30. Départ à destination des Pyramides avec la navette PLAYER'S.
 - Cours de 16h45 à 17h45.
 - Retour prévu vers 18h.
 - 8 élèves maximum
 - 5 élèves minimum

Tarif : PROGRAMMATION SUR 20 SEMAINES

- Groupe de 4 enfants : 460€ par enfant
- Groupe de 5 enfants : 440€ par enfant
- Groupe de 6 enfants : 420€ par enfant
- Groupe de 7 enfants : 410€ par enfant
- Groupe de 8 enfants : 400€ par enfant

Mini PLAYER'S

Le **mini-tennis** est l'une des méthodes les plus efficaces pour familiariser les jeunes enfants au tennis de façon ludique et active au moyen d'une approche fondée sur les jeux.

Le **matériel est adapté** à l'enfant (filets bas, balles en mousse, balles soft, petites raquettes) et se joue sur des terrains de jeu aux dimensions réduites en passant par **différents ateliers**.



L'enfant apprend ainsi à apprécier le jeu plus rapidement. Il est conçu autour de règles très simples et le peu de technique enseignée est très élémentaire et facile à acquérir.

1h d'entraînement par semaine

A partir de 4 ans jusqu'à 6 ans. 6 à 15 enfants par cour.

Tarif annuel : 265€

Contenu de l'atelier	Objectifs
- Echauffement physique et vocal	- Construction et épanouissement de la personnalité
- Jeux théâtraux	- Améliorer son expression orale
- Improvisations	- Affirmer ses goûts esthétiques
- Travail sur texte de théâtre	- Développer le désir de connaître et d'apprendre



Théâtre de la Clarté

Tarif : 387€

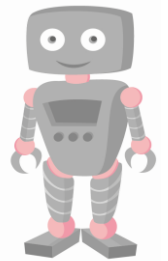
CODING CONNEXION

Spécialiste de l'enseignement du numérique



Au fil des sessions et à travers l'histoire, les enfants vont acquérir les compétences suivantes:

- Se familiariser avec le vocabulaire spécifique, les personnages et l'histoire
- Comprendre le principe du code par les puzzles
- Reconnaître la répétition
- Reconnaître les erreurs
- Comprendre et créer des règles de codages simples
- Reconnaître un algorithme et comprendre la structure des données
- Comprendre et créer les conditions d'un codage (Si Alors ...)
- Savoir coder et créer des lignes de codes simples



Pour cela, l'école a passé un partenariat avec la structure Coding Connexion, spécialisée dans l'enseignement du numérique aux enfants. Ces ateliers hebdomadaires leur apportent de nombreux avantages :

- Mettre en pratique, de manière ludique, les apprentissages scolaires fondamentaux des mathématiques que sont la logique, l'algèbre et la géométrie,
- S'initier au langage de la programmation afin de comprendre le fonctionnement des outils numériques qu'ils utilisent au quotidien,
- Apprendre à raisonner et renforcer leur esprit d'analyse et de synthèse,
- Développer leur créativité et leur aptitude au travail de groupe en réalisant ensemble de petits jeux informatiques et/ou des animations de robots.

Une pédagogie gagnante : Apprendre tout en s'amusant

A travers les aventures du singe Ga et de ses amis Roberta le Robot et Whiskers le chat, les enfants vont découvrir les logiques du code de manière ludique et connectée, avec le logiciel de programmation du MIT (*Massachusetts Institute of Technology*) Scratch.

Tarif: 351€

28 séances –début le 20 septembre 2021 - 14 enfants maximum



Merci de retourner les documents suivants :

- ✓ **Autorisations de sorties**
- ✓ **Fiche médicale**

- ⇒ **A l'accueil de l'établissement ou à l'enseignant de votre enfant.**
- ⇒ **Compléter un formulaire par enfant.**
- ⇒ **Avant le 25 juin 2021.**

LES INSCRIPTIONS à La cantine/garderie/étude ainsi que les ateliers périscolaires se font désormais en ligne via le site de l'établissement **jusqu'au 27 août 2021**

MONSIEUR et/ou MADAME.....

Autorisent leur enfant (nom prénom classe)

(Uniquement enfants de l'élémentaire). Les enfants de maternelle doivent obligatoirement être accompagnés.

A sortir seul à 11 h 30

A sortir seul au-delà de 16 h 20

A sortir seul aux heures de fin d'ateliers ou d'étude

N'autorisent pas leur enfant à sortir seul de l'établissement.

Noms des personnes habilitées à venir chercher l'enfant :

Madame ou Monsieur lundi mardi jeudi vendredi

Madame ou Monsieur lundi mardi jeudi vendredi

Madame ou Monsieur lundi mardi jeudi vendredi

Madame ou Monsieur lundi mardi jeudi vendredi

NOM : Prénom : Date de naissance : Classe :

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX :

Vaccins pratiqués	Dates	Vaccins pratiqués	Dates
Antipoliomyélitique		Antituberculeuse	
Antidiphthérique		Injection de sérum	
Antitétanique		-	
Anticoquelucheuse		Autres vaccins	

Renseignements médicaux concernant l'enfant :

A-t-il déjà eu les maladies suivantes ? :

	OUI	NON		OUI	NON
Varicelle			Otites		
Rhumatismes			Oreillons		
Angines			Coqueluche		
Scarlatine			Rougeole		
Rubéole					
Complément d'information jugé nécessaire par la famille					

Votre enfant connaît-il un problème de santé entraînant des manifestations pouvant survenir à tout moment ? (Asthme, Allergie, crises convulsives, épilepsie ou autres...) Lesquelles :	
--	--

Indiquez ici les troubles de santé vécus par votre enfant en particulier s'ils peuvent entraîner un retentissement scolaire ou des difficultés particulières (maladies, accidents, opérations, rééducations...)		
Problème visuel, auditif ...		
Votre enfant doit-il porter des lunettes en classe	OUI	NON
Dyslexie, dysorthographe, dysphasie...		
Problème psychomoteur, rééducation....		

L'enfant suit-il un traitement permanent ?	OUI	NON
Si OUI, pour quelles raisons ?		
Dans le cas d'un Traitement Quotidien, la famille aura préalablement établi un protocole d'accord individualisé (PAI) avec le chef d'établissement		

Attention, l'établissement ne délivre aucun médicament (Sauf dans le cas d'un PAI)

Chers parents,

Vous avez inscrit votre enfant dans un établissement catholique d'enseignement.

L'association des parents d'élèves de l'établissement est heureuse de vous accueillir et vous souhaite la bienvenue.

L'Apel, Association des parents d'élèves de l'enseignement libre, c'est avant tout une équipe de parents bénévoles qui participe concrètement à la vie et à l'animation de l'établissement :

- **accueil des nouveaux parents,**
- **mise en place et formation des parents correspondants,**
- **représentation au conseil d'établissement et auprès de l'organisme de gestion,**
- **organisation de différents événements au sein de l'établissement : fête de la Saint-Nicolas, forum des métiers,**

L'Apel, c'est aussi la plus importante association nationale de parents d'élèves, avec ses 957 000 adhérents. Porteuse de convictions éducatives fortes (cf Projet du mouvement, téléchargeable sur le site www.apel.fr), l'Apel participe activement au débat éducatif national et fait entendre la voix des parents auprès de l'Enseignement catholique et des pouvoirs publics.

L'Apel, c'est enfin quatre services concrets d'aide à la scolarité et à l'éducation :

- **Famille & éducation**, le magazine de l'Apel qui, tous les deux mois, apporte aux parents d'élèves des informations pratiques et utiles sur la vie scolaire, les questions éducatives et de société, et les activités de loisirs pour les enfants.
- **www.apel.fr**, le site internet de l'Apel qui, mis à jour quotidiennement, répond aux interrogations des parents sur la scolarité et l'éducation de leurs enfants.
- **Apel Service**, un service téléphonique (**01 46 90 09 60**), où des spécialistes (conseillers scolaires, éducateurs spécialisés, psychologues, ...) répondent à toutes les questions des parents concernant la scolarité, l'orientation, les difficultés éducatives rencontrées.
- **Le Service d'information et de conseil aux familles**, qui propose, dans chaque département ou académie, un accueil personnalisé et gratuit pour renseigner sur les études et les professions, ainsi que sur les difficultés rencontrées par les enfants (problèmes scolaires, handicap, adolescence ...). Voici les coordonnées téléphoniques du Service d'information et de conseil aux familles de votre région :

Toutes ces actions ne peuvent être menées par l'Apel que grâce au soutien de tous les parents.

L'Apel vous informe que vos coordonnées feront l'objet d'un traitement informatique dans le cadre de la gestion de votre adhésion et de votre abonnement à la revue Famille et éducation.

L'Apel nationale, ainsi que vos Apel d'établissement, départementale et académique et la société d'édition de Famille et éducation sont destinataires de ces informations et des références de l'établissement scolaire dans lequel votre enfant est inscrit.

Pour en savoir plus sur les modalités de traitement de vos données dans le cadre des différents services fournis par l'Apel, vous pouvez consulter la politique de protection des données de l'Apel nationale à tout moment sur le site internet www.apel.fr ou vous rapprocher de votre Apel d'établissement.

Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'opposition, à l'effacement, à la limitation, à la portabilité en adressant un courrier à l'Apel nationale- 277, rue Saint Jacques -75240 Paris cedex 05, ou à l'Apel d'établissement à l'adresse...

Chers parents,

Vous avez inscrit (ou réinscrit) votre enfant à l'école catholique Sainte Thérèse de Bougival.

Nous nous réjouissons de ce choix que vous faites de veiller à la formation humaine et chrétienne de votre enfant.

Comme vous le savez sans doute, pour ce qui est de la formation chrétienne, nous avons – dans le cadre de l'école - des temps forts de célébration et d'annonce de l'Évangile avec les enfants et les professeurs et parfois avec le Père Bonnet curé de Bougival et prêtre référent de notre établissement.

L'école n'assure cependant pas le catéchisme comme tel (ni la préparation à la première communion) **car cela relève de la mission des paroisses.** Ces deux offres, loin de s'opposer ou de s'exclure, sont au contraire complémentaires et **nous vous invitons donc fortement à faire en sorte que votre enfant suive également le catéchisme dans sa paroisse.**

Pour les habitants de Bougival, nous vous joignons la feuille d'inscription au catéchisme de la paroisse et nous vous invitons vivement à la remplir et envoyer dès que possible à son secrétariat (coordonnées ci-dessous). N'hésitez pas non plus à prendre contact directement avec la paroisse si bon vous semble.

Pour les habitants des autres villes, nous vous encourageons à prendre contact dès que possible avec le secrétariat de votre paroisse pour connaître les horaires et modalités d'inscription.

Que votre enfant puisse avoir la joie de cheminer dans la foi, les sacrements (première communion, confession) et la vie chrétienne grâce au catéchisme.

Les séances ont lieu avec des parents catéchistes et le Père Bonnet au presbytère de Bougival le mercredi de 10h30 à 11h30 ou le samedi de 11h00 à 12h00.

En vous remerciant pour l'attention que vous avez portée à ce courrier, nous vous assurons de notre dévouement.

Mme Patricia LANCELIN
Directrice de l'école Ste Thérèse

Père Bruno BONNET
curé de Bougival/
Prêtre référent de l'école.

Pour information, les coordonnées de la paroisse sont les suivants.

Paroisse Notre-Dame de l'Assomption de BOUGIVAL

1, Rue de la croix aux vents 78380 BOUGIVAL

E-mail : eglisebougival@free.fr

Site : www.paroissebougival.fr

Tél : 01.39.69.01.50 ou 06.70.35.10.56

Identité enfant

-
- Mercredi 10h30 – 11h30
-
-
- Samedi 11h00 – 12h00

Nom (de l'enfant):

Prénom :

Né le :

à :

Ecole :

Classe :

Baptisé le :

à :

Diocèse :

Acte fourni OUI/NON)

Si non baptisé : demande le baptême OUI/NON

1^{ère} communion le :

à :

Informations personnelles

Nom (si ≠) et prénom du Père :

Adresse :

Tel :

Mail :

Nom (si ≠) et prénom de la Mère:

Adresse :

Tel :

Mail :

Adresser le courrier ou les mails à :

En cas d'urgence, prévenir :

Informations fratries

Nombre de frères et sœurs :

place dans la fratrie :

Sont-ils inscrits au catéchisme OUI/NON

Si oui : prénoms et classe :

Eglise habituellement fréquentée le dimanche :

Aide bénévole (cocher les cases)

-
- Je peux transporter des enfants au kt : nbre d'enfants
-
-
- Je peux garder des enfants de catéchistes pendant l'heure de kt
-
-
- Je veux être
- catéchiste**
- en primaire
-
- à l'éveil à la foi
-

Décharges

J'inscris mon (mes) enfant(s) et je l'(les) autorise(ent) à participer aux activités proposées au catéchisme et à être photographié(s) dans le cadre de celles-ci pour la feuille paroissiale ou le site paroissial.

Je soussigné (e) autorise ma fille, mon fils..... à rentrer seul après sa séance de catéchisme.

Fait à le **Signature :**

A REMPLIR PAR LA PAROISSE

Contribution : OUI/NON

chèque/espèce montant :

€

Livre et Magnificat OUI/NON

chèque/espèce montant :

€



ÉCOLE DE TENNIS & GOLF

FICHE D'INSCRIPTION 2021/2022



NOM : _____ Prénom : _____
 Date de Naissance : ____/____/____ Sexe : G F
 Adresse : _____
 Ville : _____ Code Postal : _____
 Tél Portable Père : ____/____/____/____/____ Portable Mère : ____/____/____/____/____
 Adresse e-mail* (En CAPITALES) : _____
 Adresse e-mail* (En CAPITALES) : _____
 Nombre d'années de tennis : _____
 Nombre d'années de golf : _____

ÉCOLE DE TENNIS

ÉCOLE DE GOLF

ÉCOLE DE TENNIS

L'école de tennis est dispensée au sein du gymnase de l'école Sainte-Thérèse
 Sur une période de 30 semaines (Hors jours fériés et vacances scolaires)

DÉBUT DES COURS : 13 Septembre 2021

- Lundi** 17h00-18h00 (Petite et Moyenne Section)
 Jeudi 17h00-18h00 (Grande Section et CP)
 TARIF : 265€ par enfant – Le matériel est fourni – Tenue de sport exigé

ÉCOLE DE GOLF

L'école de Golf est dispensée au Club Les Pyramides – Le Port-Marly
 Sur une période de 30 semaines (Hors jours fériés et vacances scolaires)

DÉBUT DES COURS : 13 Septembre 2021

- Lundi** 16h30-18h00 (Tous les âges)
 Vendredi 16h30-18h00 (Tous les âges)
 TARIFS EVOLUTIFS :
 - Groupe de 4 enfants : **460€** par enfant- Groupe de 5 enfants : **440€** par enfant
 - Groupe de 6 enfants : **420€** par enfant- Groupe de 7 enfants : **410€** par enfant
 - Groupe de 8 enfants : **400€** par enfant

Les tarifs incluent :

L'enseignement | Navettes Aller-Retour | Accès aux Pyramides | Practice | Parcours | Simulateur de Golf.

En cas d'urgence, j'autorise l'AS PLAYER'S à prendre toutes les mesures nécessaires : oui non

Personne à prévenir : _____

Téléphone : ____/____/____/____ - ____/____/____/____

CAS PARTICULIER, merci de renseigner
 LA FICHE MÉDICALE dans le dossier joint.

Signature du représentant légal, précédée de la mention « lu et approuvé » :

TOUTE INSCRIPTION NÉCESSITE LA SIGNATURE DU DOSSIER COMPLET
(Fiche d'inscription, Médical, Droit d'image, CGV)

AS PLAYER'S ACADEMY (TENNIS, PADEL, GOLF) Conditions Générales de Vente (CGV)



- L'AS PLAYER'S ACADEMY, (Tennis, Padel, Golf) Juniors et Adultes -

La participation à l'une des activités de L'AS PLAYER'S ACADEMY Juniors et/ou Adultes, implique l'adhésion aux Conditions Générales de Vente (CGV) ci-après et leur acceptation entière et sans réserve par l'acheteur. Les présentes « CGV » s'appliquent à toutes réservations et/ou demandes d'inscription faites auprès de l'AS PLAYER'S ACADEMY, ce que l'acheteur accepte à titre de condition essentielle et déterminante.

RESERVATION/INSCRIPTION

La réservation pourra se faire, dans la limite des places disponibles, par courrier, par email, par téléphone ou en ligne sur le site internet de l'AS PLAYER'S ACADEMY (ASPA).

La réservation sera valable durant 15 jours jusqu'à réception par l'ASPA du dossier d'inscription accompagné du règlement dû et ce jusqu'à 7 jours avant le début de l'activité.

Passé ce délai, la réservation sera annulée.

Aucune réservation ne pourra être prise passé le délai de 7 jours avant la date de rentrée aux Écoles de Sports Juniors ou Adultes de l'ASPA.

L'inscription définitive à une activité de l'ASPA Juniors ou Adultes est prise en compte à la réception du dossier d'inscription complété et signé par vos soins et qui comprend :

- Les fiches d'informations/Inscriptions (*civilité, sport, enfants et/ou parents*).
- La décharge de responsabilité pour les Juniors.
- Le certificat médical.
- La fiche Options & Tarifs (selon les formules).
- Les conditions générales de vente ci-jointes.
- La fiche du règlement intérieur ou Charte.

Le règlement est dû pour l'année. Le solde est exigible au plus tard le jour de la rentrée à l'une des activités Juniors ou Adultes de l'ASPA.

INFORMATIONS

Dès la réception de votre dossier d'inscription, accompagné de votre règlement, nous vous adresserons sa confirmation accompagnée de la facture acquittée.

PRIX

Nos prix sont exprimés en euros.

Ils incluent :

- Les frais de dossiers.
- Selon la ou les formules formule choisie(s), l'enseignement et l'encadrement des activités sportives.
- Les assurances (sauf garantie annulation).

Ils excluent :

- Les transports (sauf indication contraire spécifique ou options retenues).
- Les frais de l'élève dits « extras » (achats personnels, boissons...).
- Les frais médicaux.
- Les frais générés (accompagnement et transport du participant et d'un accompagnant de l'ASPTGA) en cas de retour prématuré du participant au cours des activités, pour des convenances personnelles ou en cas de renvoi. Ces frais seront intégralement à la charge de l'acheteur et aucun remboursement ne sera effectué.

PAIEMENT

Tout règlement est effectué soit par chèque, à l'ordre de l'ASPA, par virement, par carte bancaire (Télépaiement Terminale), ou par télépaiement internet ou espèces.

Tout paiement fait l'objet d'une facturation par l'ASPA à l'acheteur. Le règlement doit être effectué en Euros. Sous réserve des facilités de paiement possibles, il doit intervenir au plus tard à la date limite figurant sur la facture.

En cas de retard de paiement, l'ASPA est en droit de réclamer de plein droit, sans mise en demeure préalable, des intérêts de retard calculés sur la base d'une fois et demie le taux légal en vigueur par mois de retard et applicables à compter du premier jour suivant la date limite de paiement figurant sur la facture, jusqu'au jour du parfait paiement.

Toute année est intégralement due dans sa totalité.

Des facilités de paiement précisées ci-dessous peuvent être accordées :

Vous avez la possibilité de régler par chèque en 3 fois sans frais. Les 3 chèques doivent être remis à l'inscription (Encaissement Septembre, Décembre, Mars).

ASSURANCE

Chaque participant bénéficie d'une assurance souscrite par l'ASPA qui couvre :

- La responsabilité civile dans le cadre des activités dispensées par l'ASPA.
- Une assurance individuelle accident en cas d'accident survenant lors des activités dispensées par l'ASPA.
- En dehors de l'assurance de l'ASPA, nous conseillons au participant de souscrire à des garanties complémentaires.
- **Licence sportive** : Le participant doit être détenteur de la licence sportive spécifique (FFT, FFG).
- La perte ou le vol de matériels sportifs ou biens personnels, le risque de maladie antérieurement à la rentrée du participant à l'École de Sports Juniors ou Adultes de l'ASPA restent sous l'entière responsabilité du participant ou de ses représentants légaux, aucune assurance de l'ASPA ne couvrira les éventuels vols ou pertes.

DESISTEMENT DE L'ACHETEUR - INTERRUPTION

Une faculté d'annulation vous est accordée jusqu'à 7 jours après la date de rentrée à l'une des activités Juniors ou Adultes de l'ASPA. (75 € de frais de dossier à retenir par inscription pour tout désistement). En cas d'annulation pour quelque motif que ce soit, il sera retenu les montants suivants :

- Annulation jusqu'à 14 jours après le début de l'activité :	0% du montant total
- Annulation de 15 à 30 jours après le début de l'activité :	30% du montant total
- Annulation au-delà de 30 jours après le début de l'activité :	100% du montant total

Toute annulation devra être signifiée par lettre recommandée, la date d'envoi de la poste faisant foi.

Tout désistement de l'acheteur après 14 jours de la date du premier jour d'activité entraîne l'application des conditions d'annulation ci-dessus et ce sur la totalité du montant dû au titre de la formule choisie, peu importe que le participant ne prenne pas part aux activités.

Toute année commencée à l'une des activités Juniors ou Adultes par le participant est due dans sa totalité par l'acheteur. En cas d'interruption en cours d'année par le participant ou la non-participation à une partie des activités de l'ASPA Juniors ou Adultes, quel que soit la cause, l'acheteur ne pourra prétendre à aucun remboursement de la part de l'ASPA.

FORCE MAJEURE - MODIFICATIONS - ANNULATION

L'ASPA est libérée de toute obligation au terme des présentes conditions à raison de la survenance d'événements constitutifs de force majeure ou résultats du fait d'un tiers.

Le programme des activités (et a fortiori les horaires) qui serait donné par l'ASPA ne le serait qu'à titre indicatif. Les modifications qui pourraient être apportées ne pourront donner lieu à aucun remboursement.

L'ASPA se réserve, si les circonstances l'y obligent, en cas d'événements indépendants de sa volonté, sans indemnité de quelque nature que ce soit pour l'acheteur, le droit :

- De modifier un lieu pour le déroulement des activités ou de modifier ses prestations dans la mesure où les prestations offertes sont de qualité au moins égales ou supérieures ou sont équivalentes à celles initialement proposées.
- De modifier les dates des activités en fonction des disponibilités et impératifs imposés par le(s) prestataire(s) sélectionné(s).
- De modifier les dates ou partie de prestation, au plus tard 30 jours avant la date de rentrée à l'une des activités Juniors ou Adultes de l'ASPA, si le nombre de participants dans la catégorie concernée s'avérait être insuffisant. Dans ces hypothèses, au cas où l'acheteur n'accepterait pas les modifications proposées ou en cas d'annulation pour tel motif, l'acheteur ne pourrait que prétendre au remboursement des sommes versées, au prorata des prestations non reçues.
- D'annuler le service « NAVETTES PLAYER'S », de l'ASPA, en cas de grève de transports ou de fortes intempéries (*neige, etc...*).

PRISE EN CHARGE

La prise en charge du participant s'effectue par le responsable de l'ASPA, dès son arrivée sur le site d'encadrement sportif (terrain de Tennis, de Padel, parcours de Golf) ou au point de départ et jusqu'au point de retour pour les transferts pris en charge par l'ASPA.

En cas de transferts (accompagnement en véhicule) pris en charge par l'ASPA (tournois, compétitions par équipe), aucune prise en charge ne sera effectuée si le participant de plus de 16 ans n'est pas muni de ses papiers d'identité nécessaires ou si l'état de santé du participant ne lui permet pas d'effectuer le voyage.

DEGRADATION

Toute dégradation constatée sur le(s) site(s) d'accueil(s) (Club) où l'ASPA dispense des activités, sera à la charge du participant ou des parents de l'enfant responsable. Une facture des frais occasionnés sera alors adressée aux intéressés.

REGLEMENT INTERIEUR DU CLUB LES PYRAMIDES ET CHARTE SPORTIVE

Un règlement intérieur ainsi qu'une Charte Sportive sont remis à chaque participant lors de la remise du dossier d'inscription. Ils doivent être signés par les parents et participants après qu'ils en aient pris connaissance.

Vous reconnaissez et acceptez que tout manquement au règlement intérieur ou aux présentes CGV fait encourir des sanctions au participant et peut entraîner l'expulsion du participant, sans que cela puisse ouvrir droit à un quelconque remboursement au profit de l'acheteur, ni à indemnité et ce, sans préjudice pour l'ASPA de tous dommages et intérêts. Aucune condition particulière ne peut prévaloir sur les présentes CGV. Toute condition contraire posée par l'acheteur sera inopposable à l'ASPA à défaut d'acceptation préalable écrite de cette dernière.

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) peuvent être modifiées à tout moment.

Seules les Conditions Générales de Vente (CGV) en vigueur au jour de la réservation de l'acheteur sont applicables.

Date : ____/____/20____

Signature des parents (ou tuteur légal)

Association Sportive PLAYER'S Academy

DSFA, 53 Avenue de la jonchère

78170, LA CELLE SAINT CLOUD - France Tél : +33 (0)1 39 69 18 10

www.players-group.fr mail@players-group.fr



ÉCOLE DE TENNIS & GOLF

MÉDICAL | DROIT A L'IMAGE | CGV



NOM : _____ Prénom : _____

Date de Naissance : ___/___/___

Sexe :



FICHE MÉDICALE

Merci de remplir la fiche « QS – SPORT » jointe, nécessaire à la validation de la Licence de votre enfant.

Fiche Médicale | Conditions Générales de Vente | Droit à l'image



Je déclare avoir bien pris connaissance de la fiche médicale à fournir, des Conditions Générales de Vente (CGV) et les avoir signées pour acceptation.



Je déclare avoir été bien informé(e) et accepte que l'AS PLAYER'S puissent utiliser, reproduire, représenter, adapter et exploiter sur tout support et par tout moyen (brochures, réseaux sociaux, site web, etc.) l'image individuelle de mon enfant liée à son appartenance à l'Ecole de l'AS PLAYER'S et ce pour une période de 1 an. L'AS PLAYER'S s'engage à ne pas communiquer l'image de mon enfant auprès d'autres partenaires.

Fait à : _____ Le : ___/___/___

Signature du représentant légal, précédée de la mention « lu et approuvé » : _____

Pour être complet, votre dossier doit comporter :

- La fiche d'inscription dûment remplie
- Fiche médicale, Droit d'image et Les CGV, signés
- La fiche Médicale QS-SPORT

SEUL L'ENFANT A JOUR DE SON INSCRIPTION PEUT PARTICIPER AUX ACTIVITÉS DE L'AS PLAYER'S PENDANT TOUTE LA DURÉE DE LA PÉRIODE DES COURS.

**TOUTE INSCRIPTION NÉCESSITE LA SIGNATURE DU DOSSIER COMPLET
(Fiche d'inscription, Fiche Médicale, CGV)**